

SARL AGD

**Rapport du commissaire à la
transformation et du commissaire aux
comptes**

SARL AGD
108 RUE ABBE DE L'EPEE
33000 BORDEAUX
Ce rapport contient 2 pages
Référence : CAT/BS/2025/09/02

SARL AGD

Siège social : 108 Rue Abbé de l'Epée – 33000 BORDEAUX

Capital social : €. 1.365.250,00

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société AGD, société à responsabilité limitée à associé unique, en société par actions simplifiée à associée unique

A l'associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision des associées en date du 1^{er} octobre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante sur la base des comptes annuels 30/06/2025 par rapport aux comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2024.

- Sur le compte de résultat :

- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 96 000€ HT contre 90 000€ au cours du dernier exercice clos.
- Le résultat d'exploitation ressort à 8 484€ contre 3 317€ au 30/06/2025.
- Le résultat net ressort à 18 873€, compte tenu d'un résultat financier de 14 228€. Le résultat net du dernier exercice clos était un bénéfice de 27 092€.

- Sur le bilan :

- L'actif est constitué principalement :
 - D'immobilisations nets pour 2 199 736€, comprenant notamment 1 720 300€ de titres de participations, 64 000€ de créances rattachées à ces dernières, et 415 000€ d'autres créances immobilisées.
 - De stocks pour 13 614€.
 - De créances clients en attente de règlement pour 134 000€.
 - D'autres créances pour 3 337€.
 - Des liquidités disponibles pour 52 066€

- Le passif comprend essentiellement :
 - Les capitaux propres pour un montant de 2 317 581€, le capital social s'élevant à 1 365 250€.
 - Des dettes financières s'élevant à 56 626€.
 - Des dettes fiscales et sociales s'élevant à 28 127€

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation et en particulier les participations détenues comptabilisées en immobilisations financières
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social de nature à faire apparaître des capitaux propres inférieurs au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons, que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Tarnos, le 19 septembre 2025

Bertrand Sers
*Commissaire aux Comptes et à la
Transformation*

BERTRAND SERS
FBS AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
COUR D'APPEL DE PAU